

Image not found or type unknown



probleme avec mon ancien patron pour une embauche

Par **crouck**, le **21/04/2012 à 09:35**

bonjour

suite a une rupture conventionnel avec mon employeur je suis actuel ment au chômage,a 54 ans pas facile,

ayant retrouve un emploie j apprend que mon ancien patron ma littéralement assassine auprès de mon futur nouveau employeur qui ne tien plus a me prendre

suis je en droit de porte plainte contre mon ancien patron pour diffamation ou autre motif
merci

Par **P.M.**, le **21/04/2012 à 13:40**

Bonjour,

Il faudrait déjà savoir si vous avez la preuve de cela...